

V1 SUZETTE

33 km, 700 m de dénivelé, 4 cols

Départ : Au lieu d'hébergement, le Hameau des Oliviers.

Carte : IGN TOP25 3040ET

Intérêts : Depuis la crête de Saint Amand, point culminant des Dentelles de Montmirail, très belle vue d'ensemble sur les Dentelles, le Ventoux et les Baronnies.

Descriptif : Parcours très roulant hormis l'ascension du Pas de la Feuille, comprenant 80% de route, 13% de pistes et 7% de sentiers. Cyclable à 97% et compatible gravel.

Au Hameau des Oliviers prendre la direction sud par le chemin de Saumelongue que l'on quitte à droite (1 km) pour la rue Comtadine puis le rue Jean Martet. Laisser l'avenue Peri pour prendre la rue Paul Cézanne et rejoindre la rue Aristide Briand pour traverser l'Ouvèze par le pont de la rue Cassin. Au rond-point, sortir à gauche et monter la rue Gaston Gévaudan sur 200 m, puis à droite chemin de la Haute Ville que l'on poursuit à droite sur le chemin du Grand Alizier pour enchaîner à droite sur le chemin des Bois communaux. Après environ 4km, 200 m après une épingle à gauche, quitter ce chemin à droite pour la piste de Coste Belle à suivre sur 2,5 km pour retrouver le goudron à la Croix de la Verrière, poursuivre à droite sur la piste éponyme et après 300 m, prendre à gauche la piste de Saint Amand. Au carrefour les Cyprès des Evêques, prendre à gauche le GR4, le sentier S2-3 est d'abord pentu et caillouteux sur 200 m et devient cyclable S2 pour atteindre **Le Pas du Loup FR-84-0578**. Au col, prendre à droite, au pied des falaises un sentier S2-3 pentu, étroit, caillouteux, à peine



marqué au début qui s'élève vers la crête de St Amand. Après 500 m de poussage, la pente s'adoucit et le sentier devient partiellement cyclable pour atteindre le **Pas de la Feuille FR-84-0675**. Revenir en arrière sur 50 m pour descendre à droite un sentier S2 un peu encombré, puis à droite après 70 m un sentier S2-3 cyclable par les plus audacieux rejoint rapidement une piste un peu défoncée, mais cyclable. Cette piste nous conduit rapidement à une route puis au **Col de Suzette FR-84-0392** en nous offrant de magnifiques vues sur le village.

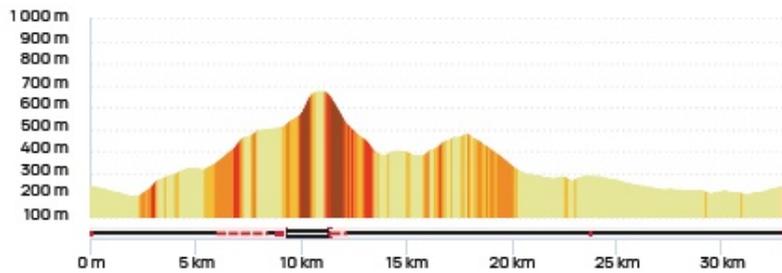


Rejoindre le rassemblement à 300 m sur la route (D90) de Lafare. Remonter au col de Suzette et poursuivre sur la D90 pour franchir le **Col de la Chaîne FR-84-0472**, continuer sur la D90 pour prendre à gauche (~km 21) le chemin du Plan de Laval. Traverser la D938 pour suivre la D13 que l'on quitte à gauche pour le chemin des Amarens, traverser à nouveau la D938 pour le chemin des Condamines et rejoindre Vaison la Romaine par la D938. Traverser l'Ouvèze sur le Pont Romain et prendre à gauche la place Aubanel puis le quai Gontard, à droite rue Jean Jaurès, Avenue du Général De Gaulle et chemin de Saumelongue.

Point d'eau sur le parcours au col de Suzette

Reconnaissance partie muletière le 23 Octobre 2024 par Alain THIBON, Gilbert DUFAUD et Alain BENOIST

Texte et Photos @ A.BENOIST



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.